

Toute l'actualité du tourisme et des voyages d'affaires

News
letter

26/02/2016

AMPLITUDES

Business Travel

Autorisation électronique pour entrer au Canada



Décidée en 2015, la mise en place de l'**Autorisation de Voyage Electronique** entrera en vigueur le 15 mars prochain. Dans une communication largement diffusée à l'international, les autorités canadiennes invitent les voyageurs à solliciter ce document dès aujourd'hui.

Pour **remplir le formulaire en ligne**, vous devez posséder un **passeport valide** délivré par un pays exempté de l'obligation de visa (La France en fait partie). Vous ne pouvez pas utiliser un titre de voyage pour réfugiés, un titre de voyage d'urgence, un titre de voyage de l'Organisation des États Américains (OEA) ou un laissez-passer des Nations Unies.

En temps normal, la confirmation est annoncée comme quasi instantanée, le coût de l'AVE est de 7\$ canadiens. Cette autorisation est valable 5 ans.

Cliquez [<ici>](#) pour télécharger le formulaire.

La RATP également en grève le 9 mars prochain



Le 9 mars prochain, en plus de la SNCF, les agents de la **RATP** viennent de **déposer un préavis de grève** pour une journée qualifiée de "**noire**" par les observateurs sociaux.

Si la date choisie par la RATP est la même que celle retenue par les cheminots, les revendications diffèrent. Pour la SNCF, le refus du décret social du ferroviaire est prioritaire. A la RATP, on veut surtout parler de grilles salariales et dénoncer les suppressions d'emplois. Enfin, une partie des syndicats de la fonction publique pourrait se joindre au mouvement.

Tél. : +33 (0)5.67.20.74.38 - Fax : +33 (0)5.67.31.70.17

Travel Agency & Tour Operator - 20 rue du Rempart St Etienne - 31000 Toulouse
France - <http://www.amplitudes-business-travel.com>